

Rencontre tenue au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy secteur
Trois-Rivières, local 2336, 3750, rue Jean-Bourdon à Trois-Rivières, à 16 h

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal de la réunion 26 janvier 2016**
- 4. Suivi au procès-verbal**
- 5. Correspondance**
- 6. Affaires administratives**
 - 6.1 Rencontre d'informations pour les écoles secondaires à la table de persévérance scolaire (Information)
 - 6.2 Frais chargés aux élèves (Approbation)
- 7. Affaires pédagogiques**
 - 7.1 Révision des normes et modalités d'évaluation (Information)
 - 7.2 Renouveau pédagogique (Approuvé)
 - 7.3 Mise en œuvre de la nouvelle Convention de gestion axée sur les résultats (information)
 - 7.4 Révision du code de vie (Approbation)
 - 7.5 Services offerts par le Centre (Approuvé)
- 8. Affaires éducatives**
 - 8.1 Informations des élèves
- 9. Affaires nouvelles**
- 10. Prochaine rencontre**
- 11. Levée de la réunion**

Procès-verbal de la réunion du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT tenue au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy secteur Trois-Rivières, 3750, rue Jean-Bourdon, Trois-Rivières, ce vingt-deuxième jour de mars deux mille seize, à seize heures.

SONT PRÉSENTS :

Barbe Sylvie	▶	Personnel enseignant
Brisson Alain	▶	Milieu socio-économique
Chamberland Evelyne	▶	Personnel professionnel
Champoux Sylvie	▶	Personnel enseignant
Giasson Jessika	▶	Élève
Lévesques Samuel	▶	Élève
Montambeault Pierre	▶	Milieu socio-économique
Niyonkuru Abdu	▶	Élève
Pitt Julie	▶	Personnel de soutien

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Hamel Marie	▶	Directrice
Bergevin Marie	▶	Secrétaire de réunion

SONT ABSENTS :

Bégin Maryse	▶	Milieu sociocommunautaire
Morin Sébastien	▶	Milieu sociocommunautaire
Têtu Lucie	▶	Personnel enseignant

1. Vérification du quorum – Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 16 h 05 et nous avons quorum.

Mot de bienvenue

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution numéro 498-CE-220316

IL EST PROPOSÉ PAR ÉVELYNE CHAMBERLAND APPUYÉ DE SYLVIE CHAMPOUX

QUE l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2016

Les membres ont reçu le procès-verbal à l'avance, il est donc exempté d'en faire la lecture.

Résolution numéro 499-CE-220316

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CHAMPOUX APPUYÉ DE PIERRE
MONTAMBEAULT

QUE le procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2016 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal

- Madame Hamel nous donne le portrait des résultats concernant les critères de sélection dans le cadre des nominations des directions des établissements (les qualités fondamentales).
- Madame Hamel reporte la présentation de la nouvelle membre du CÉ, Madame Maryse Bégin de l'organisme Coup de main, étant donné son absence.
- Le nombre d'ETP étant largement dépassé, il ne devrait plus avoir d'entrées de nouveaux élèves d'ici la fin de l'année.

5. Correspondance

- Lors de la journée pédagogique du 15 avril prochain, nous aurons une présentation sur la formation générale des adultes par Madame Nadia Rousseau offerte à tout le personnel.
- Le 21 mars dernier, la Direction a eu la visite de Madame Carole Voisine, mandatée par le Ministère de l'éducation afin de nous supporter et de faciliter le virage du renouveau pédagogique. Elle avait déjà rencontré les enseignants les 24 et 25 février 2016.

6. Affaires administratives

6.1 Rencontre d'informations pour les écoles secondaires à la table de persévérance scolaire (Information)

Madame Hamel nous entretient sur le fait que nous devrions sensibiliser les élèves au secteur jeune afin de pouvoir être diplômés le plus tôt possible, à savoir avant 20 ans.

6.2 Frais chargés aux élèves (Approbation)

Madame Hamel nous précise que les frais d'ouverture de dossier de 25 \$ sont inclus aux frais reçus au SARCA. Pour les autres frais, nous n'avons rien majoré pour les services complémentaires. Cet exercice nous a permis de nous questionner et d'être plus équitable pour l'ensemble de nos élèves.

Résolution numéro 500-CE-220316

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CHAMPOUX APPUYÉ DE JULIE PITT

QUE les frais chargés aux élèves soient adoptés tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. **Affaires pédagogiques**

7.1 Révision des normes et modalités d'évaluation (Information)

Madame Hamel nous précise quelques modifications apportées au Règlement relatif aux normes et modalités d'évaluation des apprentissages des élèves adultes et règles de classement des élèves adultes.

7.2 Renouveau pédagogique (Approuvé)

Depuis août 2009 que nous avons commencé l'implantation du Renouveau au CÉA et d'ici 2017, tous les programmes d'études seront compris dans le Renouveau.

Résolution numéro 501-CE-220316

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CHAMPOUX APPUYÉ DE ABDU NIYONKURU

QUE l'implantation du renouveau au Centre d'éducation des adultes Chemin-du-Roy soit acceptée tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.3 Mise en œuvre de la nouvelle Convention de gestion axée sur les résultats (information)
Madame Hamel nous précise que nous sommes toujours en consultation auprès du Commissaire concernant le projet de loi 86 pour revoir la vision du Centre. Notre préoccupation est la réussite de nos élèves.

7.4 Révision du code de vie (Approbation)

Madame Hamel nous présente les différentes modifications au code de vie.

Résolution numéro 502-CE-220316

IL EST PROPOSÉ PAR ÉVELYNE CHAMBERLAND APPUYÉ DE SYLVIE BARBE

QUE le code de vie soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.5 Services offerts par le Centre (Approuvé)

Madame Hamel nous présente le tableau explicatif sur les services dispensés au Centre d'éducation des adultes.

Résolution numéro 503-CE-220316

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE BARBE APPUYÉ DE JULIE PITT

QUE les services offerts par le Centre soient acceptés tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Affaires éducatives

8.1 Informations des élèves

Abdu nous entretient sur les activités étudiantes à venir. Il y aura un après-midi cinéma et la participation est autour de 95 %. Le 14 avril prochain, il y aura une rencontre devant le Commissaire pour présenter les résultats du sondage en cours.

9. Affaires nouvelles

Aucun sujet

10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 7 juin 2016 suivi d'un souper et l'endroit de la réunion nous sera divulgué sous peu.

11. Levée de la réunion

Résolution numéro 504-CE-220316

L'ordre du jour étant épuisé à 17 h 05.

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE BARBE ET APPUYÉ DE PIERRE MONTAMBEAULT

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Président

Secrétaire